

- Travaux station de pompage (phase 2) -

REÇU LE

- Zone de l'Empereur -

29 JAN. 2025

SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical du SYMA A89 HAUTE CORRÈZE
(CORRÈZE)
VENTADOUR

¤ ¤ ¤ ¤ ¤

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-et-un janvier à dix-sept heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Développement Économique de la Haute Corrèze Ventadour - SYMA A89, dûment convoqué, s'est réuni en Assemblée plénière, à la salle du Conseil, Mairie d'Ussel.

Étaient présents : M. Christophe ARFEUILLERE, Haute Corrèze Communauté - Mme Jacqueline CORNELISSEN, Haute Corrèze Communauté - M. Charles FERRE Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monedieres - M. Jean-Claude BESSEAU, Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monedieres - M. Jean-Pierre SAUGERAS, Haute Corrèze Communauté. - M. Francis DUBOIS, Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monedieres – M. Jean-Louis BACHELLERIE, Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monedieres - M. Jean-Noël LANOIR, Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monedieres.

Étaient excusés : M. Pierre CHEVALIER, Haute Corrèze Communauté (*pouvoir à M. Christophe ARFEUILLERE*) - M. Philippe CARTIER, Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monedieres - M. Eric ZIOLO, Haute Corrèze Communauté - M. Daniel ESCURAT, Haute Corrèze Communauté - M. François RATELADE, Haute Corrèze Communauté. – M. Philippe ROCHE, Haute-Corrèze Communauté.

Assistaient en outre à la réunion : - M. Jean-Yves URBAIN, Maire de Bugeat - Mme Christine COUDERT-MORIN, Chef de Projet Développement, Conseil Départemental - Mme Delphine COURBIER, Directrice Générale des Services, Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monedieres – Mme. Lucille BENESTEAU, Directrice Générale Adjointe, Haute Corrèze Communauté – Mme Tiphaine WILLOCQ, Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monedieres – M. Jean-Philippe ROULLET, Directeur des Services Techniques, Ussel. – M. Madix MOUANDZA, Responsable des Finances, Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monedieres

La station de pompage d'eau brute de la Diège qui se situe au Pontabourg assure la desserte en eau industrielle de Panneaux de Corrèze, ainsi qu'une partie de la défense incendie du SYMA de la zone de l'Empereur.

Malgré des travaux de maintenance, le site a plus de vingt ans et une partie des réseaux hydrauliques est en très mauvais état, ainsi que les pompes qui assurent l'alimentation des bassins à proximité du parc à bois depuis lequel un nouveau pompage et une mise sous pression permettent les dessertes en eaux brutes de la zone.

Une première tranche de travaux était urgente et indispensable car les avaries étaient nombreuses obligeant ponctuellement Panneaux de Corrèze à utiliser de l'eau traitée pour le refroidissement, voire plus grave, se retrouver avec ce réseau hors service.

Cette première phase a été réalisée sur 2024 et par l'entreprise Miane et Vinatier.

Par ailleurs, cette dernière assure le suivi de l'entretien de la station de pompage.

Les réparations deviennent de plus en plus compliquées et des renouvellements s'imposent pour assurer la pérennité de cette distribution. Il convient à présent, et dans le cadre d'une 2ème phase, d'envisager également des travaux électriques de cette station ainsi que des améliorations sur la prise d'eau et sur le génie civil du bâtiment de pompage.

Dans la continuité, il est proposé que ce soit la même entreprise qui réalise les travaux, cette dernière ayant, dans tous les cas, été mise en concurrence.

Le montant de cette deuxième tranche de travaux s'élève à 54 536,53 € HT.



Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, approuve et autorise le Président à signer tout document afférant à cette affaire.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

REÇU LE
29 JAN. 2025
SOUS-PRÉFECTURE D'USSÈLE
(CORRÈZE)

Pour extrait conforme

Christophe ARFEUILLERE

Président

